



03-09-2003

OFFRES PATRONALES

Les employés de Labatt disent non à 58%

CyberpresseNR

Cyberpresse et [Karim Benessaieh](#) (La Presse)

Les concessions de dernière minute de Labatt n'auront pas suffi. C'est à une faible majorité de 58,6 % que les employés de la brasserie ont rejeté hier les offres patronales et décidé de poursuivre la grève entamée le 16 juin dernier.

Il ne restait pourtant qu'un dernier point majeur en litige, le recours à la sous-traitance. Mais comme dans bien des récents conflits de travail, les positions des deux parties sur cette question explosive semblent inconciliables.

«C'est un appel qu'on lance à l'employeur pour lui dire: *Il manque un morceau, on veut aller le chercher*, explique Normand Faubert, vice-président à l'information du syndicat des travailleurs de Labatt. On avait une clause sur la sous-traitance qui nous protégeait: on a fonctionné avec ça pendant six ans. On demande de revenir au *statu quo*. L'employeur, lui, nous demande de signer un chèque en blanc.»

Sur les 950 syndiqués de l'usine de Montréal, 679 ont pris part au vote, tenu dans un centre sportif de l'arrondissement de Brossard, à Longueuil. L'offre patronale a été rejetée par une marge plutôt mince de 117 employés, à 398 contre 281.

Plus de détails dans *La Presse* d'aujourd'hui.

[Réagissez à cet événement!](#)